

Genève EN BREF

Survol des négociations commerciales bilatérales, plurilatérales et multilatérales

Charles Akande, rédacteur

En route vers Buenos Aires!

Les groupes de négociation de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ont multiplié les divers formats de réunions au cours des dernières semaines dans le but d'accomplir le plus de travail possible à Genève avant de partir pour la 11^e Conférence ministérielle (CM11) à Buenos Aires, en Argentine.

L'une des principales tâches était de préparer une ébauche de la déclaration ministérielle presque finale avant le début de la CM11. Cependant, cela n'a pas été possible, puisque les États-Unis s'y sont opposés, réitérant le rôle central du système commercial multilatéral (SCM), dont le développement est un élément central. Personne n'a été réellement surpris puisque les États-Unis ont adopté une position similaire lors de divers sommets internationaux au cours de l'année (G7, G20 et APEC), a affirmé une source.

Cela étant dit, la présidente de la CM11, Susana Malcora, s'est engagée à poursuivre la discussion en Argentine dans l'espoir de résoudre l'enjeu et de parvenir à un accord sur une déclaration globale à la CM11.

L'absence de déclaration ministérielle ne signifie pas nécessairement qu'il n'y aura pas de décisions ministérielles prises sur des enjeux à la CM11. Comme cela avait été le cas à la CM10 à Nairobi, les ministres du Commerce seront encore une fois très occupés à négocier à Buenos Aires. Les Membres ont convenu de nommer quelques facilitateurs, dont le rôle sera d'organiser des réunions et de modérer les conversations, afin de travailler avec les présidents des groupes de négociation. Jusqu'à présent, cinq domaines nécessitant un facilitateur ont été ciblés : l'agriculture, le développement, les règles, le cybercommerce et les services. Il pourrait y avoir des facilitateurs supplémentaires pour d'autres domaines de négociation comme les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) et la facilitation des investissements, mais certains représentants officiels ont affirmé qu'il n'y a pas eu de mandat pour négocier un résultat sur ces enjeux à la CM11.

Les réunions seront ouvertes à tous les ministres pour éviter les discussions en petits groupes de joueurs clés, ce qui avait frustré plusieurs délégations à Nairobi. La CM11 commencera par une cérémonie d'ouverture le 10 décembre, à laquelle participeront plusieurs chefs d'État de l'Amérique latine. Les négociations, quant à elles, débiteront le 11 décembre par des réunions animées par les présidents et les facilitateurs. À la fin de chaque après-midi, une réunion informelle des chefs de délégation aura lieu afin que les facilitateurs rendent compte des progrès réalisés.

Le directeur général de l'OMC, Roberto Azevêdo, espère que la CM11 permettra de :

- dresser la liste des progrès considérables réalisés
- parvenir à certains résultats
- établir l'orientation du travail à venir

« Que vous réussissiez à convenir de résultats, d'un programme de travail ou d'aucun des deux dépendra du travail dans chaque domaine et bien sûr de la décision des chefs de délégation », a-t-il déclaré.

Enjeux prêts pour une décision

Les négociateurs pour l'agriculture ont tenu leur dernière réunion à Genève le 4 décembre afin d'entendre le rapport final du président sur l'état des lieux des pourparlers sur l'agriculture. La réunion a mis fin au processus de Genève, puisque les délégués sont partis pour l'Argentine afin de poursuivre les pourparlers.

Selon des représentants officiels, il semble y avoir un accord sur trois enjeux principaux qui pourraient être considérés comme étant « prêts » pour Buenos Aires. Il s'agit de la détention de stocks publics (DSP) à des fins de sécurité alimentaire, des interdictions et restrictions d'exportation et des subventions pour la pêche.

Détention de stocks publics

Il y a encore un écart entre ce que les partisans demandent comme solution permanente et ce que veut le reste des Membres. La préoccupation exprimée à la fois par les

pays exportateurs en développement et développés reste liée à la capacité des partisans à s'assurer que leur stock ne sera pas déversé dans le marché mondial.

L'ambassadeur Karau a mentionné qu'une solution permanente moulée autour de la décision intérimaire de Bali est la plus susceptible d'attirer la convergence. Il prévoit poursuivre les discussions à cet égard à la CM11 sous la direction des ministres.

Subventions pour la pêche

Au cours de la dernière semaine, les Membres ont réalisé des progrès dans l'ébauche d'une décision ministérielle sur les subventions pour la pêche aux fins d'examen par les ministres du Commerce à la CM11. Ils ont convenu d'inclure dans l'ébauche un engagement à maintenir les négociations sur une discipline exhaustive pour les subventions pour la pêche après la CM11 et ils envisageaient également d'inclure un engagement politique contre certaines subventions nuisibles entre-temps.

Les options présentées dans l'ébauche de la décision sont les suivantes :

1. poursuivre les négociations après la CM11
2. une interdiction autoréglementée des subventions liées à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) et des stocks en surpêche
3. un engagement de maintien du statu quo pour empêcher l'introduction de nouvelles subventions ou la prolongation de subventions existantes
4. obligations de transparence à l'égard des programmes de subvention
5. processus de révision de la mise en œuvre
6. une disposition restrictive stipulant que la décision ministérielle n'aura pas de conséquences juridiques sur les différends maritimes

Les États-Unis ont proposé de concentrer les efforts sur l'élaboration d'exigences plus strictes en matière de déclaration et de transparence à l'égard des programmes de subvention, et sur d'autres domaines de politiques commerciales et d'investissements. Le Canada a encouragé les Membres à concentrer leurs efforts sur les domaines de convergence qui sont, principalement, la pêche INN et la transparence. Il pourrait être moins productif de discuter des domaines moins susceptibles de produire des résultats à Buenos Aires, a affirmé le Canada.

Il y a des nuances à apporter quant aux résultats qui peuvent réellement être atteints puisque les Membres ne s'entendent pas sur la manière de réglementer les subventions qui mènent à la surcapacité et à la surpêche. Cependant, on a toujours espoir de conclure un accord sur la pêche INN à la CM11, laissant le reste des questions sur les subventions pour la pêche au programme de travail de l'après CM11.

Interdiction et restriction d'exportation

Singapour a proposé que les Membres qui appliquent des restrictions à l'exportation soumettent un avis au moins

30 jours avant d'appliquer les mesures, et en situations spéciales, dans les 10 jours suivant leur mise en œuvre. Après avoir entendu les plaintes et afin de faciliter la discussion des ministres à la CM11, Singapour a révisé sa proposition et a retiré certaines exigences supplémentaires relatives aux avis. L'exigence selon laquelle le Membre qui impose des restrictions à l'exportation doit faire parvenir un avis 30 jours d'avance est remplacée par une clause de l'effort maximal, a affirmé une source. La proposition contient également une disposition qui exigerait des Membres de ne pas imposer d'interdictions ou de restrictions d'exportation sur les aliments achetés à des fins humanitaires non commerciales par le Programme alimentaire mondial.

Cette disposition ne serait généralement pas controversée et pourrait probablement faire l'objet d'un accord acceptable, mais des pays clés ont indiqué clairement qu'ils n'accepteront pas d'accord sur cette question comme seul résultat en matière d'agriculture à Buenos Aires.

La zone grise

Outre les enjeux mentionnés ci-dessus, certains sujets tombent dans ce que les représentants officiels appellent la « zone grise », et il s'agit d'à peu près tous les autres points à l'ordre du jour de la CM11, comme le soutien interne, l'accès aux marchés pour les produits agricoles, le mécanisme de sauvegarde spéciale (MSS) pour les pays en développement, les enjeux restants de la concurrence à l'exportation ainsi que le cybercommerce, et la réglementation interne sur la facilitation du commerce des services.

« Il est presque sûr que nous ne parviendrons pas à un accord sur ces enjeux à Buenos Aires », a affirmé un représentant officiel. Cependant, concernant ces sujets, l'ambassadeur Karau recommande que les Membres visent un résultat limité qui prenne la forme d'un programme de travail de l'après CM11.

Accès aux marchés

Des Membres – en particulier les pays d'Amérique latine comme le Paraguay et le Pérou, qui ont milité en faveur des coupes dans les crêtes tarifaires, de la progressivité tarifaire et des taux de droit applicable dans la limite du contingent – ont été forcés d'accepter l'idée d'un programme de travail de l'après CM11. Il en va de même pour la Russie, qui faisait pression pour l'élimination de la sauvegarde spéciale (SGS), et la Tunisie, qui souhaitait la conversion de tous les tarifs complexes en équivalents *ad valorem*.

Une proposition récente de l'Argentine, du Brésil, du Chili, du Paraguay, de la Thaïlande et de l'Uruguay envisageait la possibilité de s'attaquer au pilier de l'accès aux marchés après la CM11 sans être trop précise sur les enjeux à aborder (pas de picorage – du moins pour l'instant). Les membres du G10 ont même suggéré que le programme de travail reste simple et ne présuppose aucun résultat découlant des négociations.

Ces derniers, conjointement avec certains pays du groupe africain, ont aussi demandé que les futurs pourparlers sur l'accès aux marchés pour les produits agricoles soient liés aux autres domaines des négociations sur l'accès aux marchés comme les produits industriels (AMNA) et les services.

Le défi de la CM11 sera de trouver la formulation appropriée pour définir un programme de travail sur l'accès aux marchés de l'après CM11 acceptable pour tous.

Soutien interne

Pendant longtemps, les Membres ont cru qu'il serait possible de conclure un accord quelconque sur le soutien interne à Buenos Aires. De nombreuses propositions ont été présentées à cet égard; cependant, les positions des Membres clés n'ont pas changé. Cela a mené certains pays comme l'Australie et le Canada à suggérer que les Membres quittent la CM11 en ayant inscrit, à tout le moins, le concept des limites globales sur le soutien interne comme étant la prochaine étape pour orienter les prochains pourparlers.

Les États-Unis ont affirmé qu'ils demeurent convaincus que les Membres ne seront pas en mesure de s'entendre sur le soutien interne et ont réitéré le besoin d'avoir des avis à jour afin de « définir clairement les problèmes auxquels nous sommes confrontés ». Les États-Unis ont ajouté que les Membres devraient être prudents et éviter d'inclure toute négociation complexe dans un programme de travail futur, car cela pourrait mener à des « divergences importantes qu'il sera impossible de surmonter ». L'Inde et la Chine, entre-temps, ont répété leur désir de se concentrer uniquement sur la MGS, mais l'Inde souhaite également explorer l'idée d'assujettir la catégorie verte à des disciplines.

Étant donné ces différences persistantes, l'ambassadeur Karau prévoit recommander aux Membres de « préparer un résultat limité qui pourrait comprendre une décision sur certains principes de base et un programme de travail pour guider les négociations après la CM11 ».

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.chep-poic.ca.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

